

PANNEAU ISOLANT EN FIBRE DE BOIS 110

FICHE TECHNIQUE


Pour l'extérieur

Panneau pour isolation thermique en fibre de bois avec conductivité thermique 0,039 W/(m·K) et densité 115 kg/m³.



Composition

La panneau isolant en FIBRE DE BOIS 110 est un isolant thermique à base de fibre de bois qui se présente sous la forme de panneaux rigides à bords droits. Le panneau est marquée CE. L'origine du bois issu d'une chaîne d'approvisionnement durable/responsable est certifiée par un certificat PEFC.

Conditionnement

- Les panneaux EN FIBRE DE BOIS 110 sont fournis dans des emballages en polyéthylène.

Domaine d'utilisation

Les panneaux pour isolation thermique en FIBRE DE BOIS 110 sont utilisés pour la mise en œuvre d'un système d'isolation sur les murs extérieurs de bâtiments neufs, en maçonnerie ou en béton, ou sur des supports en bois ou des éléments en bois massif, ou dans des travaux de rénovation de bâtiments existants. L'épaisseur du panneau sera définie en fonction des besoins d'isolation thermique et, dans tous les cas, conformément à la législation en vigueur sur le lieu d'utilisation de celui-ci.

Utilisable dans les systèmes certifiés ATE :

- ATE 24/0982 – FASSATHERM WF ECO-LIGHT 950: épaisseurs de 120 à 240 mm (DTA n°7/25-1816_V1)

Préparation du support

La surface de pose doit être solide, propre, résistante, sèche et assainie. Dans le cas contraire, il faudra préalablement éliminer toutes traces de poussière, saleté, agent de décoffrage, parties farineuses ou peu cohésives. Vérifier la planéité du support et niveler éventuellement avec un mortier d'enduit type KC 1, KD 2 ou KI 7. Éliminer les parties en excédent au niveau des saillies spécifiques. Les parties en béton particulièrement dégradées doivent être réparées avec des mortiers de réparation de la ligne GEOACTIVE FASSA. Les éventuelles peintures ou revêtements faibles, peu cohésifs et exempts d'adhérence devront être éliminés mécaniquement. Une fois terminées toutes les opérations de retrait, réintégration et préparation du support, laver les surfaces ; après le séchage, les surfaces pourront être traitées avec un produit d'accrochage opportun à forte pénétration de type MIKROS 001.

Dans le cas où le support possède des surfaces émaillées ou vitreuses, il faudra prévoir un sablage approprié.



Mise en œuvre

Le collage des panneaux doit être fait au moyen des colles Fassa ECO-LIGHT 950 ou A96, en appliquant la colle à pleine surface ou tout le long du périmètre et par points centraux, en veillant à coller au moins 50 % de la surface de la plaque. En particulier, l'application de la colle doit avoir lieu obligatoirement tout le long du périmètre, en veillant à ce qu'elle ne déborde pas après la pose du panneau. La pose des panneaux s'effectue de bas en haut, à joints de pierre décalées, en évitant de laisser des espaces vides entre un panneau et la suivant. Les éventuels joints entre les panneaux doivent être remplis avec des bandes de matériau isolant ou avec de la mousse de remplissage au polyuréthane FASSA MOUSSE. La fixation mécanique s'effectue à l'aide de chevilles à vis. Au minimum 9 chevilles/m² doivent être appliquées sur les surfaces (se référer aux schémas d'ancrage dans la documentation technique). Le choix de la cheville doit être effectué en fonction du type de support sur lequel est installé le système d'isolation thermique par l'extérieur.

Après la fixation mécanique des panneaux, effectuer le lissage armé. Le lissage des panneaux est toujours exécuté en double couche, en utilisant la colle Fassa ECO-LIGHT 950, et renforcé avec le treillis d'armature en fibre de verre résistant aux alcalis de type FASSANET 160.

Après stabilisation complète de la couche de lissage armé, achever le cycle de finition du système d'isolation thermique extérieure par l'application du revêtement de protection épais RSR 421, RX 561 ou FASSIL R 336 précédée par l'application du primaire fixateur spécifique.

Pour d'autres informations techniques et détails sur les modalités d'application, respecter les indications du manuel technique de pose du système d'isolation thermique par l'extérieur FASSATHERM. Pour des traitements et des supports particuliers, demandez des informations au service d'assistance technique Fassa.

Recommandations

- La pose devra être effectuée par températures comprises entre +5 °C et +35 °C.
- Appliquer sur maçonnerie ou sur béton, ou sur supports en bois ou éléments en bois massif. Ne pas appliquer sur des structures avec châssis en bois.
- Éviter d'exposer les panneaux à appliquer aux agents atmosphériques, en ayant soin de conserver les panneaux emballés dans un endroit couvert, sec, bien aéré et loin de la lumière ou d'autres sources de chaleur.
- Les surfaces des panneaux doivent être propres et intactes : enlever l'emballage des panneaux seulement au moment de leur pose.
- Ne pas appliquer la colle par points seulement.
- Éviter l'application de panneaux endommagés, détériorés, sales, etc.
- Pendant la pose et jusqu'à l'application de la finition, protéger les panneaux isolants contre toutes infiltrations d'eau dues à la pluie.
- Ne pas procéder au collage ou au lissage de panneaux isolants humides.
- Éviter l'application de panneaux en FIBRE DE BOIS 110 en contact avec le terrain.

Pour connaître en détail les modalités d'application, consulter les indications fournies sur la documentation technique Fassa.

Qualité

Les panneaux isolants en FIBRE DE BOIS 110 sont marqués CE conformément à la norme européenne EN 13171 « Produits d'isolation thermique pour le bâtiment - Produits manufacturés en fibre de bois (WF) - Spécification ». L'origine du bois issu d'une chaîne d'approvisionnement durable/responsable est certifiée par Wood.Be avec le certificat PEFC n° COC-001665.

Données techniques

Dimensions	
Longueur	940 mm
Largeur	600 mm
Épaisseurs disponibles	40-120-145-160-180-200-220-240

Caractéristiques	Code de désignation EN 13171:2015	Unité de mesure	FIBRE DE BOIS 110	Norme de référence
Masse volumique	-	kg/m ³	115 (± 10)	EN 1602
Conductibilité thermique déclarée	λ_D	W/(m·K)	≤ 0,039	EN 12667
Tolérance dimensionnelle	-	%	± 1	EN 822
Épaisseur	T	mm	T5 (-1 mm; +3 mm)	EN 823
Orthogonalité	S_b	mm/m	≤ 2	EN 824
Planéité	P	mm	≤ 0,5	EN 825
Réaction au feu	-	Classe	Euroclasse E	EN 13501-1
Stabilité dimensionnelle	DS(70,-)	%	≤ 2	EN 1604
Stabilité dimensionnelle	DS(70,90)	%	≤ 2	EN 1609
Résistance à la compression	CS (10\Y)	kPa	≥ 50	EN 826
Résistance à la traction	TR	kPa	≥ 7,5	EN 1607
Résistivité au flux d'air	AF _r	kPa·s/m ²	AFr30 (> 30)	EN 29053
Absorption d'eau par immersion partielle à court terme	WS	kg/m ²	≤ 1	EN 1609
Facteur de résistance à la diffusion de la vapeur d'eau	μ	-	3	EN 12086
Capacité thermique spécifique	C _s	J/kg·K	2000	ISO 10456

Résistance thermique

Les panneaux peuvent avoir différentes valeurs de résistance thermique selon l'épaisseur.

Épaisseur plaque (mm)	Résistance thermique déclarée (m ² ·K/W)*
40	1,03
120	3,05
145	3,72
160	4,10
180	4,62
200	5,14
220	5,64
240	6,15

(*) dans le tableau suivant, les valeurs sont exprimées avec un arrondissement par défaut

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.

Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services «Assistance technique» et «Recherche, Développement et Système Qualité» de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: area.technica@fassabortolo.com, ES: asistencia.technica@fassabortolo.com, PT: assistencia.technica@fassabortolo.com, FR: bureau.technique@fassabortolo.fr, UK: technical.assistance@fassabortolo.com).

Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.